territoire d'énergie

N°49 - FÉVRIER 2018

LE FIL D'ACTU DU SDED

À LA UNE : Maîtrisez vos dépenses énergétiques

ÉDITO du Président, **Jean Besson,** *Sénateur honoraire*

Vous avez entre les mains « LE FIL D'ACTU », nouvelle lettre d'information du SDED territoire d'énergie.

A l'heure ou Internet et en particulier les réseaux sociaux sont omniprésents dans la communication, et le SDED avec son nouveau site *www.sded.org*, que je vous invite à découvrir n'y échappe pas, j'ai souhaité conserver un lien papier entre vous et votre syndicat d'énergies.

Parmi les sujets d'actualité du SDED que vous retrouverez dans cette lettre, je veux attirer votre attention sur notre engagement pour la maîtrise de la dépense énergétique.

Comme acteur opérationnel de la transition écologique sur le territoire, notre objectif est de participer à la lutte contre le changement climatique, conséquence de l'activité humaine, notamment à travers l'utilisation de l'énergie. Mais agir pour la planète, c'est aussi augmenter le confort des usagers et surtout réaliser des économies plus que jamais nécessaires pour les budgets de nos communes.

Dans cet esprit, le SDED a mis en place un dispositif d'accompagnement technique qui vient d'être complété par de nouvelles aides financières pour réaliser ces travaux d'économies d'énergie sur votre patrimoine bâti. Le service Performance Energétique est à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Bonne lecture.





eborn

Avec le réseau eborn roulez futé !

Depuis décembre 2016, le SDED déploie un réseau de plus de 110 bornes dans la Drôme. Avec ses homologues de l'Ardèche, les Hautes Alpes, l'Isère et la Haute Savoie, il participe à un réseau, aujourd'hui 1er réseau de France, dénommé *eborn*. Avec une ou plusieurs bornes dans 87 communes, le défi est réussi : on peut désormais rouler en voiture électrique partout dans la Drôme sans crainte de la panne.





Chiffres-clés de décembre 2017

1025 abonnés au réseau

28 676 charges



229 mégawattheures consommés



1,6 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques



267 tonnes de CO2 économisés

A star is born

Difficile de ne pas croiser sa silhouette originale sur les routes de la Drôme. Cette borne de recharge dite accélérée permet de charger votre véhicule en 1h/1h30 environ. Chacune comporte 2 points de charge également utilisables pour un vélo grâce à ses deux prises (prise normalisée européenne dite type 2 et prise domestique, la même qu'à la maison pour une charge plus lente).

Comment ça marche ?

Rien de plus simple. Abonné ou simple usager occasionnel il suffit de passer son bagde ou utiliser, dans le second cas, l'application smartphone ou sa carte bancaire par le paiement sans contact présent sur la quasi-totalité des bornes. L'abonné dispose d'avantages comme en particulier la possibilité de réserver sa borne le temps d'arriver.





Le Vice-président, Jean-Yves Rossignol lors de l'inauguration des bornes de Nyons en présence de la Sénatrice Marie-Pierre Monier et du Maire, Pierre Combes.

Combien ça coûte ?

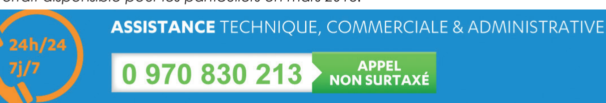
Après une année d'utilisation gratuite durant le déploiement des bornes, une grille tarifaire a été mise en place. Pour les usagers fréquents, l'abonnement est la solution la plus économique. Pour s'abonner, il suffit de se rendre sur www.eborn.fr ou www.sded.org.

Un numéro d'appel est à la disposition des usagers 7j/7 24/24 pour toute assistance technique et commerciale :

Les tarifs du réseau eborn deviennent uniques. Avec la même carte d'abonnement bénéficiez de l'ensemble des bornes du réseau. Consultez la nouvelle tarfication sur **www.eborn.fr**

Utilisateur	Abonnement € TTC	Coût du service € TTC	
		Recharge accélérée	Recharge rapide
Abonné eborn	10 €/an/badge	24 centimes € / kWh	34 centimes € / kWh
Non abonné	-	34 centimes € / kWh	44 centimes €/kWh (par l'application ID Charge) 6,5€ / charge (par CB sans contact)
Abonné eborn au forfait et flotte	35 € / mois / badge *(*)* Plafonné à 500 kWh / mois (au-delà, charge à l'acte, soit 24 centimes € / kWh en recharge accélérée et 34 centimes € / kWh en recharge rapide)		

(*) Forfait disponible pour les particuliers en mars 2018.



Grignan

Des travaux d'électrification remarquables à Grignan :

Quand la fiabilisation du réseau rime avec embellissement de la commune et soutien de l'économie et de l'emploi.

Vendredi 3 novembre 2017 le Sénateur honoraire Jean Besson, Président et le Maire de la Commune de Grignan, ancien Ministre, Bruno Durieux ont inauguré les importants travaux sur le réseau électrique réalisés par le SDED ces dernières années. Un chantier ou plutôt plusieurs chantiers, particulièrement remarquables réalisés par l'entreprise Rampa Énergies.

Les travaux concernaient l'enfouissement et la fiabilisation des réseaux électriques réalisés récemment dans le village pour un total de plus de 400 000 € qui ont bénéficiés de subventions du SDED à hauteur de 80%.

D'autres importants chantiers d'enfouissement ou de renforcement ont été réalisés auparavant dans divers quartiers, respectivement en 2016, 2015 et 2013. A noter également le partenariat avec un chantier d'enfouissement ENEDIS en 2016 sur 3 km de réseaux HTA. L'ensemble de ces travaux est un bel exemple du travail du SDED en matière d'électrification rurale, son métier historique, aux côtés des communes. La Mairie de Grignan, particulièrement attentive à la qualité de son réseau électrique et à son esthétique n'a donc pas manqué de solliciter le SDED, véritable aménageur du territoire Drômois.

Le SDED c'est également, en tant que donneur d'ordres majeur dans le département, une collectivité qui soutient les entreprises, l'économie locale et donc les emplois. En effet au-delà de ces récents chantiers, les travaux réalisés à Grignan depuis 2010, grâce au SDED et au dynamisme de la commune, par l'entreprise titulaire du marché public, représentent plus de 3 millions d'euros d'investissements qui se traduisent par plus de 50 dossiers, 25 km de tranchées, 40 km de câbles HTA et BT posés, 250 poteaux déposés, 14 km de réseaux aériens déposés, 7 000 tonnes de sable 15 000 tonnes de graviers… En terme d'emploi tout cela représente un équivalent de 4 collaborateurs de l'entreprises qui ont travaillés sur Grignan 6 mois par an.



Un Maire et ancien Ministre reconnaissant (Bruno Durieux), un Président du SDED et un 1er Vice-président satisfaits (Jean Besson Sénateur honoraire, et Alain Fabre chargé des réseaux), un chef d'entreprise fier (Bruno Rampa), des parlementaires séduits (Marie Pierre Monier et Gilbert Bouchet Sénateurs), une Sous Préfète attentive (Christine Bonnard). Tels sont les sentiments exprimés lors de l'inauguration. Et en matière d'enfouissement, quand il n'y a rien à voir, c'est réussi !

VISITEZ LE NOUVEAU SITE INTERNET www.sded.org



Comme sur l'ancien site, un « espace adhérents » vous est réservé. Il vous permettra en particulier de télécharger des modèles de documents administratifs et des pièces complémentaires pour les comités syndicaux. Afin de pouvoir continuer de bénéficier de ce service, vous devez simplement, lors de votre première connexion, créer votre compte personnel en cliquant sur le bouton « espace adhérent » sur la page d'accueil et suivre les indications.

Érôme

DES LOCAUX PLUS FONCTIONNELS POUR LA RÉGIE SDED ERÔME



Fin d'année dernière, le Président Jean Besson, le Maire de la commune Dominique Genin et le Président de la Régie Jean-Pierre Odier ont inauguré les nouveaux locaux de la Régie SDED Erôme. Depuis quelques mois la Régie accueille ses abonnés à l'Espace Azur situé sur la RN7. A noter que la Régie de Gervans rejoint elle aussi le SDED.

Baronnies Provençales

Signature officielle d'une convention

Entre le SDED, le Parc des Baronnies Provençales et le SyMe05, l'énergie est au cœur des enjeux du territoire.

C'est un partenariat d'un type nouveau qui a été signé en fin d'année dernière par le Président Besson, son homologue des Hautes Alpes Albert Moullet et la Présidente du Parc des Baronnies Provençales Henriette Martinez. Ce partenariat a pour objectifs de mener des actions en matière de maîtrise de l'énergie, de mobilité électrique, de production d'énergie durable, d'enfouissements des des réseaux, la nouveauté est de travailler en synergie sur le territoire couvert par le Parc des Baronnies Provençales. Cette signature s'est



déroulée en présence de nombreux élus du territoire, des départements de la Drôme et des Hautes Alpes et des représentants de la Région Auvergne Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur et du Maire de la commune de Sahune qui accueille les bureaux du Parc depuis sa genèse, Marc Bompard.

*Le territoire du parc des Baronnies Provençales se situe aux frontières des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il compte 82 communes classées et 16 communes associées.



Aides

Travaux d'économies d'énergie : le SDED vous aide

Réduire la facture énergétique, augmenter le confort des usagers et agir pour la planète c'est possible par des travaux, souvent simples, d'économies d'énergie. Aujourd'hui le SDED propose un « coup de pouce » décisif pour passer à l'action.



Travaux encouragés

ISOLATION THERMIQUE >	Isolation des plafonds et des murs, fenêtres, portes, volets, protections solaires...
CHAUFFAGE > EAU CHAUDE SANITAIRE >	Equilibrage des circuits, chaudière à haute performance, chaudière à bois, chauffe-eau solaire...
VENTILATION >	VMC simple-flux, double-flux...
REGULATION ET PROGRAMMATION DE CHAUFFAGE >	Relance de chauffage temporisée, régulateurs, horloges de programmation, robinets thermostatiques...
ECLAIRAGE >	Eclairage intérieur à LED, conduits de lumière naturelle...
EQUIPEMENTS TECHNIQUES >	Variateur électronique sur moteur de pompe et circulateur, coupe-veille automatique, systèmes à économie d'eau...

Montants des aides possibles

50 % du montant des dépenses éligibles, jusqu'à 20 000 €HT de travaux *
+ 20 % du montant des dépenses éligibles, de 20 000 à 50 000 €HT de travaux *

*dans la limite du taux maximum d'aides publiques (80%).

Conditions d'attribution

→ Les matériels et matériaux utilisés répondent aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Un référentiel est disponible auprès du SDED,

→ Les CEE issus des travaux sont transférés au SDED,

→ La commune adhère au dispositif : 0,20 €/hbt/an pour les communes rurales et 0,50 €/hbt/an pour les communes en régime urbain (au sens de la taxe communale sur les consommations finales d'énergie) donnant droit à percevoir des aides chaque année.

Pour adhérer...

...et pour toute information complémentaire :

www.sded.org

Service Performance Energétique
SDED, Rovaltain TGV - 3 avenue de la Gare
BP 12626 Valence cedex 9.
transition-energetique@sded.org
Ligne directe : 04 75 82 76 14

SDED, Antenne Baronnies-Drôme Provençale.
170 rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons
26 110 Nyons
transition-energetique@sded.org













Service public Des Energies dans la Drôme
Rovaltain TGV - 3, avenue de la Gare - BP 12626 - 26958 VALENCE cedex - Tél. 04 75 82 65 50 - contact@sded.org - **www.sded.org**

LE FIL D'ACTU du SDED. **Directeur de la publication :** Jean Besson - **Co-Directeur :** Jean-Jacques Cadet. **Responsable de la rédaction :** Laurent Chareyre - **Dépôt légal :** à parution ISSN 1274-1493. **Crédits photos :** SDED, Didier Rousselle, FNCCR. **Réalisation-impression :** Original.





